

BIEN VENDRE SON ENTREPRISE

Objectif	Faire connaître aux dirigeants qui souhaitent mettre en vente prochainement leur entreprise : les étapes, les modalités, ce qu'il faut faire ou ne pas faire !
Public visé	Chefs d'entreprises artisanales de 55 à 58 ans
Pré-requis	Aucun
Programme	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la différence entre la vente de parts sociales et du fonds de commerce- Déterminer les étapes et les modalités de la mise en vente, enjeu du droit au bail- Evaluation du fonds : prise en compte des éléments composant le fonds, barèmes fiscaux- Comment trouver un repreneur au sein de son entourage, ou à l'extérieur (individu ou une autre entreprise)- incidences fiscales de la vente- questions diverses des participants ...
Méthode pédagogique	
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">▶ Durée : 1 jour▶ Dates : 21/02/2011 – 18/04/2011
Coût	<ul style="list-style-type: none">▶ TNS : 28 €▶ Salarié : 105 €
Renseignements	▶ Sonia Slaïm - 04 72 43 43 13– s.slaim@cma-lyon.fr